

Intervention au Conseil de Communauté du 19 novembre 2010

Délibération APF-02

Parc des expositions Toulouse – étude d'impact pour DUP

Présentée par Jean-Charles Valadier, pour les élus Europe Écologie – les Verts

Monsieur le Président, chers collègues,

Les élus Europe Écologie – les Verts ont demandé et demandent toujours que l'ensemble des alternatives de localisation d'un nouveau parc des expositions soit examiné, y compris l'aménagement sur place, sur le CEAT ou sur d'autres lieux. Et ceci dans un souci de développement durable et d'efficacité de la dépense publique, alors que nous discutons aujourd'hui des orientations budgétaires de l'agglo.

Comme vous le savez, nous considérons que le choix d'Aussone pour implanter le nouveau Parc des expositions n'est pas judicieux.

Notre position ne remet pas en cause la nécessité d'une modernisation du Parc des expositions mais sa localisation sur le site d'Aussone. Et les motifs pour mettre en doute l'opportunité de ce choix sont nombreux.

Tout d'abord, le site est très éloigné du centre de notre agglomération et de ses principaux pôles d'échanges multimodaux. Même avec la prolongation du tramway, il faudrait plus de 40 minutes de trajet depuis la Gare Matabiau, et à près d'une heure depuis les terminus du métro.

Urbaniser cette zone agricole entre Ausonne, Cornabarrieu et Seilh, c'est aussi poursuivre l'étalement urbain.

C'est également s'obliger à créer de nouvelles routes, dont la bretelle RD 902, ainsi qu'un parking de 7 500 places.

C'est enfin se contraindre encore plus pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, comme nous nous y sommes engagés dans notre Plan Climat territorial.

Quant à l'équipement lui-même, la première phase du projet estimée à 157 millions d'euros ne permettrait guère d'agrandir sa capacité d'accueil. Et ce n'est qu'avec l'extension ultérieure, qui porte l'investissement global à plus de 300 millions, que le Parc gagnerait en surface d'exposition.

D'un point de vue financier, 300 millions d'euros, cela n'a rien d'une bagatelle, c'est plus que notre capacité annuelle d'investissement. C'est aussi davantage que le coût du prolongement du tramway Garonne depuis le Grand Rond jusqu'à Saint Orens – ce qui offrirait par ailleurs une desserte de la clinique Saint Jean du Languedoc dont on connaît les enjeux.

Enfin, le déménagement du Parc des expositions devait laisser la place à la création d'un grand parc sur l'île du Ramier. Projet que l'on a trop tendance à oublier.

Parce que nous ne sommes vraiment pas convaincus de la pertinence de ce projet de Parc des expos, nous ne participerons pas au vote de ces deux délibérations. En revanche, nous lirons avec la plus grande attention les résultats de cette concertation et des études d'impact.